

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	: 08	L'an deux mille vingt trois
Présents	: 08	Le 8 Juin à 19h min
Pouvoir	: 00	Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents	: 00	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher LATAPY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Juin 2023

Étaient présents : Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZERE, Sophie BAEZ, Laurence CLEMENT-SALON, Julie BOUTOULLE, Ludovic MARTIN, M. Guillaume JOLLES

Mme Julie BOUTOULLE est élue secrétaire de séance.

***OBJET : 2023-021 Délibération annulant et remplaçant la délibération D2023-019
Demande de subvention au conseil départemental pour la rénovation énergétique du
logement communal « LE CHALET » et autorisation donnée au maire de déposer la
demande et d'effectuer toutes les démarches nécessaires***

M. Le Maire propose au Conseil Municipal le financement du projet de rénovation du logement communal dit « LE CHALET » par une subvention Transition Énergétique du Département.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la subvention demandée et l'autorisation de déposer la demande et d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

M. Le Maire présente le tableau suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET- Rénovation énergétique logement communal

NATURE DES DEPENSES (1)	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant HT	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération) :			Aides publiques (2) :		
			Union européenne	0,00 €	0,00%
			ETAT (DSIL)	0,00 €	0,00%
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération) :			ETAT (FONDS VERT)	0,00 €	0,00%
			Collectivités locales et leurs groupements :		
			Département = 28465,55*40%*1,27 (CDS)	14 460,49 €	50,80%
Travaux (par lot) :			Région	0,00 €	0,00%
Menuiseries extérieures	15 306,55 €	16 241,95 €	Communes ou groupement de communes	0,00 €	0,00%
Isolation plafonds et murs ext.	7 332,00 €	7 847,04 €	Etablissements publics	0,00 €	0,00%
Peinture associée à l'isolation	4 582,00 €	5 498,40 €	Autres, y compris aides privées (3)	0,00 €	0,00%
Plomberie et élec, associée à l'isolation	895,00 €	1 163,50 €			
Remplacement VMC	350,00 €	420,00 €			
Sous-total :	28 465,55 €	31 170,89 €	Sous-total :	14 460,49 €	50,80%
			Autofinancement (20 % minimum)		
			Fonds propres	14 005,06 €	49,20%
			Emprunts (3)		
			Crédit-bail		
			Autres (3)		
TOTAUX	28 465,55 €	31 170,89 €		28 465,55 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la demande de subvention selon le tableau présenté,
- Autorise M. Le Maire à déposer la demande de subvention et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

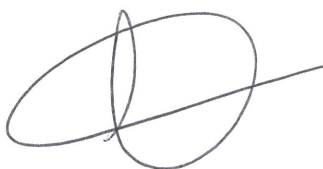

Vote :

- **Pour : 08/08**
- Contre : 00/08
- Abstention : 00/08

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

M. Christopher LATAPY
Le Maire

Mme Julie BOUTOULLE
Secrétaire de Séance

